

La lettre d'information de la vie communale Décembre 2015 N°56

Editorial: Pour un Noël de Paix

En cette année 2015, la France a été marquée à deux reprises par les tragiques attentats survenus à PARIS. Les valeurs de notre République, de la Démocratie et de l'Humanisme sont ainsi attaquées par le plus abject des obscurantismes.

Notre pays est encore en état de choc et commence juste à panser ses plaies. Cependant, malgré nos légitimes inquiétudes, nous ne devons en aucun cas céder à la peur et à l'immobilisme. Il relève de notre devoir d'y faire face, et ceci, grâce à l'aide de nos valeurs. Restons nous-même et poursuivons ce combat de tous les jours afin de défendre notre liberté de penser et d'agir.



La France pleure ses morts. Elle pleure également la paix dans laquelle nous vivions depuis de nombreuses années. Ces tragiques événements de 2015 doivent nous faire réfléchir aux liens qui nous unissent. Au delà des clivages politiques ou des querelles de voisinage, sommes-nous prêts à céder un peu de notre confort personnel pour nous mettre au service du bien commun ? Ce sont des réponses que nous apporterons à cette question que dépendra l'avenir de notre pays.

Pour autant, la vie continue. Notre village tout comme notre pays doit avancer. Aussi, avec toute l'équipe municipale, nous poursuivons notre travail, comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin.

Cette année, malgré une météo digne d'un beau printemps, Noël arrive tout de même à grands pas. Notre village a revêtu sa parure de circonstance, et à ce titre, je voudrais remercier celles et ceux qui, à l'instar des années précédentes, n'ont une fois de plus pas ménagé leur efforts pour mettre en scène cette période de fin d'année qui nous émerveillera toujours.

Pour ma part, mes chers amis, je tiens à vous souhaiter à tous, au nom de l'équipe municipale toute entière, à laquelle s'associe l'ensemble du personnel communal, de passer d'excellentes fêtes de Noël, ainsi qu'une bonne année 2016, en y alliant santé et bonheur personnels pour chacune et chacun d'entre vous, de même qu'à vos proches.

Guy ERNST	

Votre Maire,

Informations pratiques

> Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

Il sera exceptionnellement fermé du lundi 21 décembre au vendredi 1er janvier 2016.

Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public.

Pour les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales (date limite : 31 décembre), les formulaires peuvent être téléchargés sur le site de la commune et déposés dans la boite aux lettres de la mairie ou par mail. Ils seront traités durant la permanence spéciale qui aura lieu

Jeudi 31 décembre, de 9h à 11H30.

Les personnes désirant s'inscrire directement en mairie pourront également s'y présenter à ce moment-là.

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 15 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.

L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée du jeudi 24 décembre au samedi 2 janvier 2016.

Les paquets et autres recommandés en instance pourront cependant être retirés pendant les permanences qui seront organisées à la poste de 15H30 à 16H les jours suivants : jeudi 24 décembre -lundi 28 décembre - mardi 29 décembre - mercredi 30 décembre - jeudi 31 décembre.

→ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 (avec repas) et de 15h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 8h à 9h et de 11h à 13h (avec repas).

L'accueil périscolaire est fermé pendant les vacances scolaires et réouvrira à la rentrée du lundi 4 janvier 2016. Soulignons qu'à cause des congés du Nouvel An, les réservations de repas et de garde du soir devront être déposés à la mairie avant le jeudi 31 décembre à midi.

Rappelons que, **pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable** et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

Vie civique

> Inscription sur la liste électorale.

Nous rappelons que pour pouvoir voter dans une commune, un électeur doit être inscrit sur la liste électorale de cette commune. Donc, pour les nouveaux habitants de Heiligenberg, l'inscription sur la liste électorale de Heiligenberg n'est pas automatique. C'est est une démarche volontaire que chaque personne concernée doit effectuer avant le 31 décembre à minuit de l'année précédant le scrutin. A cet



effet, il faut se rendre en mairie et demander son inscription. Une permanence se tient en mairie le 31 décembre de 9h à 11h30 pour les dernières inscription. Après, il sera trop tard... Pour les jeunes ayant l'âge légal de 18 ans au moment du scrutin, leur inscription sur la liste électorale est automatique. Les formulaires d'inscription sur la liste électorale sont également disponibles sur le site www.heiligenberg.fr ou peuvent être retirés et déposés à la mairie au plus tard le 31 décembre dans la boite aux lettres ou pendant la permanence.

Réception des vœux du Maire.

La cérémonie de présentation des vœux du maire aura lieu le

vendredi 8 janvier 2016 à 19 heures

au Foyer Saint-Michel. Au cours de cette soirée, le palmarès du concours communal des maisons fleuries sera proclamé et les prix remis aux gagnants. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux résidents dans notre commune. Toute la population est cordialement invitée à cette réception.

La page des travaux

♦ L'entrée de l'église a été mise aux normes

La législation actuellement en vigueur impose à tous les établissements recevant du public d'avoir un accès pour toute personne en situation de handicap. A cet effet, rappelons que la mairie possède un tel accès. Il se fait par l'arrière de la cour dans laquelle on peut pénétrer en voiture en cas de nécessité et de là, les personnes à mobilité réduite peuvent entrer de plain pied soit à la mairie, soit au Foyer St Michel. Dans le cadre de cette démarche, l'équipe municipale a mis à profit les travaux de réfection de la rue Neuve et de son trottoir pour aménager une rampe d'accès à l'église, permettant ainsi aux personnes en chaise roulante d'entrer aisément à l'église. Cette rampe a été aménagée dans l'entrée côté rue Neuve afin de s'intégrer discrètement dans le trottoir et préserver le porche de l'entrée principale.



♦ Le Hohlweg a été nivelé



La rue du Hohlweg, ainsi que le prolongement de la rue Niederweg ont été pendant longtemps des chemins d'accès de la vallée vers le village. Actuellement ces voies sont désaffectées et la nature y a repris ses droits. Néanmoins, surtout dans le Hohlweg, les eaux de ruissellement qui s'écoulent toujours par ce chemin dans une pente relativement prononcée continuent leur travail d'érosion et de creusement de rigoles de plus en plus profondes. Afin de pallier à ces détériorations et protéger les maisons en contrebas, l'équipe municipale a entrepris des travaux de curage du fossé afin de canaliser l'écoulement des eaux. Dans le même temps, le chemin a été

nivelé pour supprimer les ornières au trajet anarchique et guider le ruissellement vers le fossé.

♦ Le sapin de Noël a été installé.

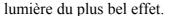
Que serait Noël sans le sapin...? Cette tradition a été respectée par l'installation d'un sapin majestueux devant la mairie dès fin novembre. Une opération délicate qui mobilise l'ensemble de l'équipe municipale. Heureusement, Heiligenberg possède dans ses forêts quelques beaux spécimens d'arbres de Noël. Néanmoins, transporter cet arbre imposant et le planter dans le trou prévu à cet



effet devant la mairie n'est pas une mince affaire avec les moyens techniques limités dont nous disposons et qu'il faut compenser par une mobilisation d'un plus grand nombre de compétences. Une fois orné de ses décorations et guirlandes lumineuses, il procurera aux passants un plaisir certain!

♦ Les rues ont été décorées

... Et que serait Noël sans décorations. A l'instar du sapin, les guirlandes lumineuses ont été installées dans le village. Grâce à la mise à disposition de la nacelle intercommunale, l'équipe municipale a accroché des lumières en travers des rues aux entrées du village et sur la place de l'église. De même, la place Hugo Wegmann, la place du réservoir et la rue rue de la Batteuse n'ont pas été oubliées et les lumières colorées qui y ont été installées illuminent la nuit. Sans oublier le porche de l'église qui se retrouve avec un drapé de





♦ La crèche a été installée à l'église

A l'église aussi la crèche a été installée. C'est l'équipe municipale renforcée par Florent Zorn, l'ouvrier communal retraité bien connu dans notre village et dont c'est, cette année, la 30 ième fois qu'il participe à cette opération qui s'est attelé à cette tâche. Installer le décor de sapin, mettre en place les éléments de la crèche, remettre en fonctionnement les circuits électriques nécessitent la mobilisation des bonnes volontés pendant de nombreuses heures.

Nous voulons transmettre ici les félicitations de personnes qui ont exprimé leur émerveillement devant toutes ces décorations à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin a leur mise en place. Nous les remercions pour leur travail qui fait de notre village un village de Noël pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



♦ A propos de la traditionnelle Fête des Aînés

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre édition précédente, cette année l'organisation de la traditionnelle fête des Aînés est quelque peu modifiée.

Rappelons que la municipalité aura le plaisir d'accueillir les Aînés du village le dimanche 10 janvier prochain.

A cet effet nous voulons remercier les personnes qui ont répondu au courrier d'invitation de la municipalité. Si certaines personnes ont confirmé leur présence à cette fête, d'autres malheureusement nous ont fait savoir qu'elles ne pourront y participer, souvent pour cause d'ennuis de santé.



Afin d'associer ces personnes à la chaleureuse ambiance de Noël, la municipalité a décidé de leur offrir, à l'instar des années précédentes, un colis de Noël. Cependant, rapport à la particularité de cette année, la commission municipale réunie à cet effet a décidé de remettre ces colis dès avant Noël à celles et ceux qui nous ont fait part de leur impossibilité à être parmi nous le 10 janvier prochain.

Nous leur souhaitons ainsi un joyeux Noël et tous nos vœux de bonne santé. Un joyeux Noël que nous souhaitons également à tous nos concitoyens de Heiligenberg.

♦ Fermeture de la Trésorerie de Mutzig

Le 1° janvier 2016, la trésorerie de Mutzig fermera définitivement ses portes et sera regroupée avec celles de Schirmeck et de Molsheim ainsi qu'avec le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Molsheim.

La gestion des dépenses et recettes publiques locales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers, loyers, eau, ordures ménagères, ...) sera assurée par la trésorerie de Molsheim Collectivités pour les communes de Dinsheim sur Bruche, Gresswiller, **Heiligenberg**, Mutzig, Niederhaslach, Oberhaslach et Still.



Le recouvrement de l'impôt (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, ...) sera géré par le service des impôts des particuliers (SIP) de Molsheim pour les communes de Dinsheim sur Bruche, Gresswiller, **Heiligenberg**, Mutzig, Niederhaslach, Oberhaslach et Still.

Dans les faits, la fermeture au public de la trésorerie de Mutzig est intervenue le 18 décembre à midi afin de permettre toutes les opérations de transfert qui se dérouleront encore durant le mois de janvier.

Vous pouvez effectuer un grand nombre de démarches, en vous connectant sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u> ou contacter les services suivants par téléphone ou par courriel :

- Centre Prélèvement Service (CPS) : cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr 0 810 012 010 pour la gestion des paiements de vos impôts
- Centre Impôts Service (CIS): 0 810 467 687 pour toutes vos questions relatives aux impôts

Coordonnées des services :

Trésorerie de Molsheim 20 Rue Gaston Romazzotti – BP 26165 – 67125 MOLSHEIM cedex

tél: 03 88 47 98 65 - Mél: t067029@dgfip.finances.gouv.fr

<u>Horaires d'ouverture</u>: le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h - Possibilité de réception sur rendez-vous

Service des impôts des particuliers (SIP) de Molsheim, 20 Rue Gaston Romazzotti – BP 26165 – 67125 MOLSHEIM cedex – tél : 03 88 47 98 47 - Mél : sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

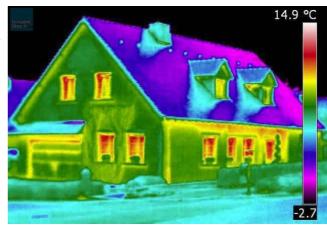
Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h - **Possibilité de réception sur rendez-vous**

♦ Balade thermique

Le Pays Bruche Mossig Piémont à travers sa Plateforme Locale de Rénovation Energétique installée à Mutzig, au Parc de la Brasserie invite à une « balade thermique » qui aura lieu à Heiligenberg le 23 février prochain.

Un Conseiller Info Energie viendra équipé d'une caméra thermique avec laquelle il est possible de prendre des photos dont la particularité est de visionner par différentes couleurs la température des différentes parties des objets filmés (ex : photo ci-contre)

Ainsi l'objectif d'une balade thermique est de sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie à la maison. La caméra thermique permet, en période de chauffe, de faire



apparaître les températures des parois sous formes de différentes couleurs. On peut ainsi facilement visualiser les déperditions des parois, les ponts thermiques, etc.

Bien que ces images permettent de donner des informations sur les déperditions énergétiques des logements, il ne s'agit en aucun cas d'une étude thermique exhaustive.

Ces balades sont aussi des moments de convivialité et de partage, pendant lesquels chaque participant aura l'occasion de poser des questions au Conseiller Info Énergie.

Le programme prévisionnel de la soirée est le suivant :

- 1. Accueil (10 min.) : l'animation débute par un mot d'introduction, puis par une présentation des objectifs et du déroulement de la soirée.
- 2. Balade (30 à 45 min.) : le groupe, amené par les animateurs, déambule sur le circuit retenu préalablement. Grâce à la caméra thermique, les pertes d'énergie des bâtiments observés sont identifiées et commentées.
- 3. Retour en salle pour une présentation du Conseiller Info Energie sur la rénovation énergétique et les aides financières mobilisables + échange avec les participants (45 min.-1h).

La balade thermique est ouverte à tous. Néanmoins, les personnes qui veulent bénéficier de photographies thermiques de leur habitation doivent s'inscrire au préalable avant le 7 février en téléphonant à la mairie (03.88.50.00.13)

Rendez-vous donc pour toutes les personnes intéressées le 23 février 2016 à 19 heures au Foyer St Michel

Adresse utile : Anne-Frédérique DEILLER-VAN DIJK, Conseillère Info Energie - Pays Bruche Mossig Piémont, Chargée de mission Accompagnement des Particuliers - Plateforme Locale de Rénovation Energétique, Parc de la Brasserie, 1 rue Gambrinus -67190 Mutzig - Tél : 03 88 97 39 69

♦ Passage de la TNT a la haute définition

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en Haute Définition (HD) sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur



l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder a une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie / CSA), environ 10% des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD.

Pour ces foyers, il est donc primordial de tester des à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD

Le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

La loi relative au deuxième dividende numérique et à la modernisation de la télévision numérique terrestre, publiée au journal Officiel le 15 octobre 2015, prévoit un accompagnement des téléspectateurs, qui comporte deux volets: l'un concerne la mise en œuvre d'une campagne d'information grand public, qui à débuté le 20 novembre dernier, et l'autre des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée de la mise en place de cet accompagnement.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (prix d'un appel local), pour plus de précisions sur cette transition.

Vous trouverez sur le site «www.recevoirlatnt.fr» des informations apportant toutes les précisions utiles au passage à la TNT HD

La vie du village

♦ Cérémonies du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, après la messe du Souvenir célébrée par le Curé Marc D'HOOGE, la population du village s'est réunie autour du monument aux morts pour commémorer la fin de la première guerre mondiale.

Le président de l'Union Nationale des Combattants, Marcel MISERT, a rappelé les souffrances endurées par les populations victimes de cette guerre atroce et, plus généralement, de toutes les guerres à travers le monde. Ce sont les enfants des écoles qui ont lu le message adressé par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.



Dans son allocution, le maire Guy ERNST rappela le prix payé par toute une génération de la population et la volonté farouche de construire un monde de paix entre les peuples. « A présent, il nous incombe de méditer le prix de la Liberté, de continuer à porter haut et fort, et avec ferveur, le flambeau de la Paix » souligna-t-il par ces paroles qui, malheureusement, prendront tout leur sens 2 jours plus tard au vu des événement tragiques qui se sont déroulés à Paris.

Après le dépôt des gerbes et la minute de silence ponctuée par la Sonnerie aux Morts, l'assemblée a entonné l'Hymne National pendant que les sapeurs-pompiers de la section STILL-HEILIGENBERG rendaient les honneurs,

Section des Sapeurs-Pompiers de Still-Heiligenberg

Les premières cheminées commencent à fumer dans notre village. Il est important de rappeler quelques conseils de prudence et de sécurité pour éviter le pire :

- Mes équipements de chauffage sont en bon état de marche.
- Mes cheminées sont ramonées et tous les conduits sont étanches.
- Le stockage du combustible est éloigné des points chauds.
- Je ne colmate pas les entrées d'air prévues pour assurer la bonne combustion.
- Ma pile dans le détecteur avertisseur de fumée est fonctionnelle



Il faut rappeler qu'une mauvaise combustion dégage un gaz, le CO. LE MONOXYDE DE CARBONE est inodore, incolore et insipide; ce gaz est mortel.

En cas de feu, fermez le tirage du poêle ou de la chaudière si possible, fermez l'arrivée du combustible, quittez et faites quitter l'endroit puis fermez la porte derrière vous, appelez les sapeurs-pompiers en faisant le N°18.

Tout travail en hauteur doit se faire avec un équipement adapté ; un escabeau, une échelle stable et attachée, un échafaudage conforme. Une chute de votre propre hauteur peut être mortelle, pensez à vous munir d'un harnais de sécurité, le point d'ancrage doit se faire plus haut que votre position de travail.

En cas de besoin, appeler les secours en faisant le 18 pour les sapeurs-pompiers, le 15 pour le SAMU, le 17 pour la gendarmerie. Donnez un message clair à votre interlocuteur.

La section des sapeurs-pompiers de Still-Heiligenberg est à votre service.

La vie de la Paroisse Saint Vincent

♦ Concert de toute beauté à l'église

La chorale Cantarelle de Mutzig a donné un aperçu de son talent à l'église St Vincent de Heiligenberg. Sous la direction de son chef de chœur Marc Gillmann, elle a offert au public présent un voyage musical à travers

différents styles et rythmes, interprétant tour à tour des négro-spiritual aux accents mélancoliques (« Way in the Water »), des chansons contemporaines (« I want to be ready »), des mélodies de la liturgie slave, des chants de la renaissance (« Mon cœur se recommande à vous ») jusqu'aux rythmes africains. Le tout interprété dans un accord parfait des voix soutenant dans quelques chansons les voix des solistes, dont la résonance harmonieuse était amplifiée par l'acoustique du lieu. La Présidente du Conseil de Fabrique n'a pas manqué de souligner le talent de la chorale et de remercier le public pour sa générosité au profit de l'orgue de l'église, un public, il est vrai, un peu trop clairsemé.



♦ Le presbytère a fait peau neuve...

Le P. SANON apporte sa fraîcheur et sa gentillesse. Tout cela ne peut être

Vous avez sans aucun doute remarqué que ça bouge à la rue du Château... En effet, le presbytère a fait peau neuve : la plomberie a été réparée, l'intérieur entièrement repeint, les moquettes shampouinées. Le jardin qui commençait à avoir des airs de forêt-vierge est maintenant dégagé, et j'en

Pourquoi toute cette agitation ? J'ai été demandé par l'évêque à héberger un prêtre-étudiant, en provenance de Burkina-Faso. Le Père Philippe Herman SANON est déjà depuis un certain temps dans l'hexagone et prépare un doctorat es lettres à la faculté de Strasbourg. Ordonné en Afrique en 2002, son évêque l'a envoyé en France afin de parfaire ses études. M. l'Abbé SANON va donner un coup de main à votre curé et l'aider dans ses multiples taches sur toute la communauté de paroisses Bruche/Hasel, comprenant les communes de Niederhaslach, Oberhaslach, Urmatt et Heiligenberg. Le cas échéant, il va également effectuer des remplacements à Molsheim pour soulager M. le Chanoine J. LACHMANN, administrateur de la paroisse de Molsheim et vicaire

épiscopal pour le Bas-Rhin.

que bénéfique pour la commune de Heiligenberg. Je vous invite à l'accueillir chaleureusement! Comment ne pas mentionner toutes les bonnes volontés qui ont aidé à réaliser ce projet important? Je voudrais tout d'abord saluer M. le maire G. ERNST, qui m'a profondément ému par sa bonne volonté, et qui n'a pas hésité à endosser lui-même un bleu de travail. De même, l'équipe de la commune, en collaboration avec les adjoints, a travaillé d'arrache-pied.

Bon nombre de bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie : Une mention spéciale pour : Mesdames Béatrice DEIBER et Marie-Odile SCHACH de Oberhaslach, une vraie équipe avec des airs de « c'est du propre », Madame RISSER de Heiligenberg, qui a shampouiné toute seule les moquettes, M. Gilles BRAND de Niederhaslach, avec son coup de pinceau incomparable, et toutes ces personnes généreuses qui ont donné des meubles et de l'équipement.

Ainsi, la commune de Heiligenberg ne peut que ressentir les effets bénéfiques de la présence d'un prêtre. Aux paroissiens maintenant de continuer cet élan !

P. Marc d'Hooge, Curé

La vie associative

♦ Belote et rebelote!

Dès l'ouverture de la salle, de nombreux joueurs venus parfois de fort loin se sont présentés à l'inscription pour participer au concours de belote organisé par l'association «Le Montgolfier» de Heiligenberg.

Durant toute la soirée, plus de soixante joueurs se sont affrontés au cours de 5 jeux de 12 parties chacune au cours desquelles chacun a essayé d'engranger un maximum de points. Si l'ambiance était calme au cours des premières parties, elle est devenue plus animée au fur et à mesure de l'évolution des fortunes et des réussites au score. En effet, les joueurs ont pu



suivre en temps réel l'évolution de leur classement qui s'inscrivait sur un grand écran disposé dans la salle.«Ce soir, rien ne va!» se désole Bernard devant la malchance chronique qui semble le poursuivre à la fin du 3° jeu. D'autres ont la surprise de se trouver dans le haut du classement. Entre les jeux, les organisateurs avaient prévu de quoi se restaurer et refaire le plein d'énergie avant que chacun ne retourne s'en remettre à la chance pour tirer au sort sa place à l'une des tables et découvrir son nouveau partenaire. Finalement le classement a rendu son verdict. Ainsi les dix premiers se sont vu remettre les lots prévus pour les vainqueurs. Mais personne n'est reparti bredouille: les organisateurs ont remis une bonne bouteille à chaque participant. Même le dernier du classement a été récompensé; il a gagné ... une lanterne rouge!

♦ La zumba Halloween



Les 33 membres du groupe zumba se sont retrouvés ce mercredi soir presque comme d'habitude. Sauf que ce sont des sorcières, zombies et autres squelettes qui ont dansé toute la soirée sur des rythmes endiablés proposés par leur meneuse Ophélie. Sous l'action de cette débauche d'énergie, force est de constater que certains traits de maquillage s'étaient creusés sous l'effet de la sueur qui perlait sur les visages pour le plus grand bonheur de tous les participants à cette « zumba du démon ». A la fin de la

séance, les gâteaux et boissons proposés par le

groupe ont été bien appréciés et ont permis de terminer la soirée dans une ambiance sympathique et conviviale.

♦ L'ADAB fait son marché de Noël

Cette année encore l'Association de Aventuriers Bricolos a organisé un marché de Noël. Ce vendredi soir, devant le Foyer St Michel, leur stand proposait maintes couronnes de l'avent, bougies décorées et autres bonshommes de neige. Tous ces objets avaient été confectionnés par les membres de l'association qui ont mobilisé leurs énergies pendant de nombreuses soirées. Même les jeunes membres se sont investis dans ce



travail et réalisé des bricolages qui ont orné l'étal de l'association et ravi les futurs acheteurs. Rappelons que le bénéfice de cette vente servira à financer les activités de l'association,

♦ Les membres de l'UNC se trouve pour leur traditionnel repas

Respectant la décision prise par le bureau de la section UNC de Heiligenberg prise en 2007, le Président Marcel MISERT a convié le 21 novembre dernier ses adhérents à un sympathique moment de convivialité autour d'une bonne table, en l'occurrence au restaurant « Chez Julien ». Le maire Guy ERNST et Madame avaient répondu positivement à l'invitation. Le président remercia le maire pour le respect et le soutien portés à son association. Le menu très apprécié fut servi dans un cadre sublime qui annonçait déjà l'ambiance de Noël. Le ciel même s'était mis de la partie, car la



neige s'était mise à tomber, laissant un joli souvenir aux convives qui ont repris le chemin de Heiligenberg, enchantés de ce moment d'amitié.

La vie de l'école

♦ Le Saint Nicolas est venu à l'école

En ce début de décembre, le saint patron des écoliers est venu à l'école du village. C'est que la venue du Saint Nicolas est toujours un événement fort apprécié par les écoliers. Sauf qu'il était accompagné d'un personnage beaucoup plus inquiétant, tout droit sorti des traditions de Noël alsaciennes, le Hans Trapp, un Père Fouettard toujours prêt à châtier les enfants qui n'étaient pas sages. Mais à l'école de Heiligenberg, il n'eut pas intervenir car, de l'avis unanime, il n'y avait que des enfants sages. Et c'est fort justement que St Nicolas distribua des sachets de friandises et des « manele » à chaque écolier. En cela, il fut fortement aidé par l'association des parents d'élèves qui a participé activement à cette opération.



♦ Le Père Noël aussi a rendu visite aux élèves



En ce dernier jour de classe, le Père Noël a intégré dans sa tournée l'école de Heiligenberg. Il était accompagnée par le Maire Guy ERNST et son adjoint Jean-Paul WITZ. Dès son arrivée, il fut très entouré par les petits enfants plus ou moins impressionnés par le personnage légendaire à la barbe blanche. En guise d'accueil, les élèves lui ont offert un florilège de chants et de comptines auxquelles le vieux bonhomme a été particulièrement sensible. A lui aussi, les enfants ont affirmé qu'ils avaient été bien sages, des affirmations quelque peu nuancées par leurs maîtresses.

N'empêche que, finalement, chacun a pris de bonnes résolutions pour l'avenir. Et c'est fort justement que le Père Noël a remis un cadeau à chaque enfant avant de prendre

congé non sans mal devant les sollicitations individuelles de certains courageux qui voulaient le remercier par une confidence ou une comptine personnelle.

Nul doute que devant tant de sollicitude, il est reparti heureux pour continuer sa tournée.

♦ Les parents d'élèves se regroupent en association

« Les délégués des parents d'élèves ont décidé de se constituer en association. A cet effet, ils ont adhéré à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves). Cette nouvelle organisation leur donne ainsi un cadre réglementaire et légal pour entreprendre des actions afin de récolter des fonds leur permettant d'effectuer des dons financiers à l'école et soutenir ainsi les projets pédagogiques validés par le Conseil d'école.

Les délégués tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre 1 ère action « vente de manele » le 4 décembre au matin de 7h à 8h30.

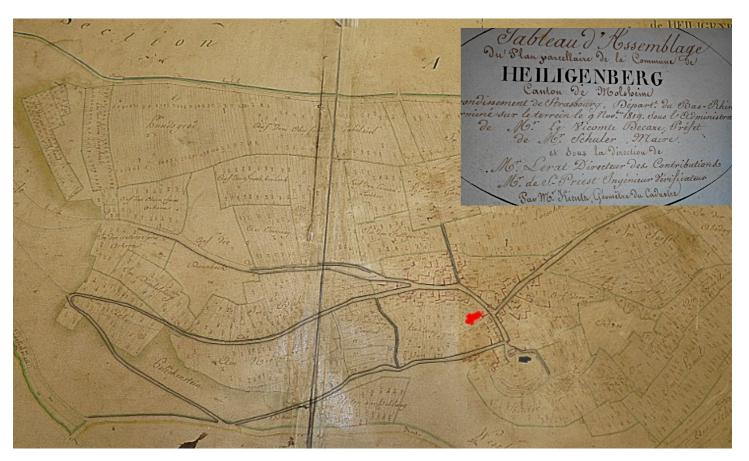
Cette vente leur a permis de récolter un bénéfice de 206 € reversé en totalité à l'école d'Heiligenberg. » Les délégués des parents :Mmes Metzler Christine, Durrenberger Muriel, Muller Nathalie et Feldmann Stéphanie

Bribes d'Histoire

Nous représentons ci-dessus le plan cadastral de notre village découvert dans un dossier cadastral datant du 9 novembre 1819. Bien que sa netteté soit fort altérée, on peut y voir quelques curiosités.

En effet, outre qu'à cette époque l'étendue de la zone habitée soit beaucoup plus réduite, bon nombre de chemins et de rues n'ont pas le profil qu'on leur connaît actuellement. A gauche du plan, côté Ouest du village, la représentation diffère grandement de la réalité actuelle. C'est qu'il y a un élément qui n'y figure pas du tout : Il s'agit de la route actuellement D704 qui permet l'accès ouest de la vallée vers notre village.

Autrefois, la rue Neuve n'existait pas. Côté ouest donc, les chemins qui menaient de la vallée vers le village étaient au nombre de deux. L'un débouchait dans la rue du Hohlweg, l'autre décrivait une boucle plus large et débouchait au bout de la rue du Niederweg.



Quand on connaît la topologie des lieux, force est de reconnaître que l'accès au village n'était pas commode car ces chemins présentaient et présentent encore aujourd'hui une forte déclivité. Pour pallier à cet inconvénient, la commune d'alors a décidé de creuser une route au tracé plus doux et plus adaptée à la circulation. Cette réalisation a été concrétisée dans l'entre-deux guerres. Les travaux de percement de cette route n'ont pas été aisés car un éperon rocheux barrait la colline à cet endroit. Pour en venir à bout, il a fallu utiliser des explosifs pour faire sauter ces rochers.

Pour ce travail délicat on a utilisé les compétences d'un détachement de sapeurs de l'armée, hébergés chez l'habitant, et de tailleurs de pierre locaux qui avaient comme noms HENNY, KELLER ou encore ECKERT. Grâce à eux Heiligenberg est facilement accessible par les moyens de transport modernes. C'est ainsi qu'est née la rue Neuve, la bien nommée.

En même temps, les anfractuosités de la roche résultant de ces travaux ont été utilisés pour reproduire la grotte de Massabielle à Lourdes. Celle-ci se monta petit à petit et son inauguration finale eut lieu le 3 septembre 1928.

Au jour d'aujourd'hui, ces deux chemins ne sont plus

guère empruntés et la nature y a repris ses droits, mais des vestiges de leur ancienne fonction s'y cachent encore.



L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire termine son trimestre de fonctionnement. Actuellement une vingtaine d'élèves y sont inscrits ce qui présente une légère hausse du nombre d'inscrits. La fréquentation est également en hausse, surtout à midi ou la moyenne du nombres d'enfants présents se situe au environ de 9, avec des pointes à 13 enfants. Le soir, cette augmentation, bien que réelle, est beaucoup moins sensible avec une moyenne de 5 enfants par soir en oscillant entre un





mercredi, la fréquentation est très réduite : au cours de ce trimestre, aucun enfant n'était inscrit pour la moitié des mercredis ; pour l'autre moitié des mercredis du trimestre, 1 ou 2 enfants ont été accueillis le matin et pour le repas de midi.

A la rentrée de janvier, il y aura un changement dans la livraison des repas. En effet, le traiteur actuel cesse son activité au 31 décembre et ne sera plus en mesure de livrer les repas. Finalement, c'est le traiteur GRUBER d'Urmatt qui a été retenu pour assurer ce service de livraison à domicile d'un plat chaud chaque matin entre 11h et midi.

Dates à retenir

- <u>Vendredi 8 janvier 2016 à 19H</u> : Réception des Vœux du Maire au Foyer St Michel
- <u>Samedi 9 janvier 2016 à partir de 16H</u>: Flambée des sapins organisé par l'Amicale des Sapeurs pompiers sur la place du Stand de Tir
- <u>Dimanche 10 janvier 2016 à 12H</u> : Fête des Aînés au Foyer St Michel
- O CONTROL OF CONTROL O
- Mardi 12 janvier 2016 à 19H : Élaboration du calendrier des fêtes 2016 à la mairie, salle du Conseil
- Lundi 7 février 2016: Date limite d'inscription pour la balade thermique
- Mardi 23 février 2016 à 19H : Balade thermique au Foyer St Michel

NOUVEAUX HABITANTS

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à :

- ➤ M. et Mme GEISS Cédric 182, rue Dischelberg
- Famille FELDMANN Jan et Stéphanie et leurs enfants 156, rue Oberweg
- ➤ M. et Mme DELALANDE Alain 182, rue Dischelberg
- Famille DAGUENET Christophe et Françoise et leurs enfants 102D, rue des Champs
- ➤ M. et Mme SCHREIBER Bruno 172, rue Danneck
- ➤ M. et Mme VOGLER Pierre 174, rue Danneck
- > Mme DRAPIER Christine 47, rue Neuve
- ➤ M. et Mme LASSERRE Johan 72, rue Neuve
- > M. HUMBEL Jacky 64, rue Hohlweg
- > M. HUSS Robert 141A, rue Niederweg

Nous invitons les nouveaux habitants à venir s'inscrire en mairie.



ETAT CIVIL

- Naissances: Nous accueillons parmi nous
 - ➤ Evan Benjamin Quentin BAUMGARTEN, né le 25 septembre 2015 à STRASBOURG, fils de Stéphane BAUMGARTEN et Aline WOOCK, 196a, route Nationale
 - Nathan BONTZ SCHERRER, né le 6 décembre 2015 à SELESTAT, fils de Damien BONTZ et Delphine SCHERRER, 38 rue du Berger.
 - ➤ Emilie Margot DENEFELD, née le 11 décembre 2015 à STRASBOURG, fille de Frédéric DENEFELD et Brigitte WITZ, 81, rue Neuve.

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

- Mariages: Nous félicitons pour leur mariage :
 - Benjamin Georges WANTZ et Mélanie GONCALVES qui se sont mariés à HEILIGENBERG le 10 octobre 2015.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie commune.

- **Décès :** Nous déplorons le décès de :
 - M. Hubert Marie Romain METZ, décédé le 24 novembre 2015
 - Mme Lina ZEROUAL, décédée le 17 décembre 2015

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email: mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE

Christian, BESSON Emilie, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

Diffusion prévue le 22 décembre 2015



Tirage: 280 exemplaires